

Encadrement, bureau d'études

Dessinateur projeteur BIM

Titre Professionnel niv. 5 - Formation Diplômante de Niveau 5 -

Public / Statut*

Lycéens

Alternance :

Apprentissage ou contrat de professionnalisation

Salariés dans le cadre :

- D'un contrat de transition professionnelle
- Du plan de développement des compétences

Demandeurs d'emploi

Durée

Durée moyenne de 420 à 840 heures

(A définir en fonction des résultats du positionnement et des prérequis)

Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties permanentes

(en fonction des dates de certification et des places disponibles).

Pour l'alternance : sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'OPCO, l'Etat et/ou la Région.

Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Rythme de l'alternance

- Coursus apprenti :

En centre de formation : 25 %
En entreprise : 75 %

- Coursus lycéen :

Au Lycée Professionnel, l'Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France :
- Au lycée : 50 %
- En entreprise : 50 %

Modalités d'évaluations

- Evaluations au travers du livret d'alternance tuteur/formateur,
- Évaluations formatives/sommatives en centre en fin de séquence,
- Examen ponctuel ou en CCF (Contrôle en cours de formation),
- Examen final : diplôme, titre ou certification.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :

Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation.

Prérequis

Avoir validé un projet professionnel en lien avec la formation (*pour toutes spécificités, nous consulter*)

Posséder un niveau 4 dans la filière bâtiment ou avoir une expérience significative dans la filière BTP

Avoir une bonne vision dans l'espace et des capacités gestuelles

Informations sur le métier

Le dessinateur projeteur BIM en bâtiment seconde un architecte dans l'exécution d'un dossier. Il est ainsi capable:

- d'utiliser les outils informatiques adaptés pour la réalisation du dessin en bâtiment et la conception d'une construction,
- d'intégrer les réglementations en vigueur concernant des performances énergétiques ainsi que les démarches liées à la notion d'écoconstruction,
- d'intégrer diverses réglementations (accessibilité à des personnes à mobilité réduite, sécurité incendie, ...) pour un bâtiment à usage collectif ou individuel
- de concevoir et présenter un projet de construction dans son ensemble

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de:

Réaliser un projet de construction et en maîtriser sa démarche d'accompagnement
+ voir blocs de compétences ci-dessous

Blocs de compétences

CCP1 Modéliser un projet de construction : utiliser des outils numériques en conformité avec la méthodologie BIM

CCP2 Maîtriser la démarche d'accompagnement d'un projet de construction dans ses dimensions techniques, réglementaires et de communication

Contenu de la formation

Modéliser et exploiter une maquette numérique selon la méthodologie BIM
Réaliser le métré descriptif quantitatif d'un projet de construction ou de rénovation
Etudier un projet de construction (type maison individuelle - gros œuvre)
Etudier un projet de construction (type maison individuelle - second œuvre)
Réaliser l'urbanisme dans les projets de construction
Réaliser le dossier avant-projet sommaire (APS) d'une construction (type petit collectif)
Réaliser le dossier avant-projet définitif (APD) d'une construction (type petit collectif)
Accompagner dans la démarche d'un projet
Réaliser et/ou contrôler les pièces écrites : permis de construire, descriptif d'ouvrages, CCTP, notices techniques
Réaliser la communication orale autour d'un projet : réunions, présentation du projet, support de présentation
Pour plus d'informations, voir le [CARIF OREF TP Dessinateur projeteur BIM](#).

Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle
Formation mixte (présentiel et distanciel)
Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
Individualisation
Formation en situation de travail en entreprise
Formation en mode projet

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques
Salles de cours
Centre de ressources
Supports pédagogiques

Informations complémentaires et indicateurs d'appréciation pour les formations certifiantes et Diplômantes

Veillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
- La valeur ajoutée de l'établissement

Possibilités de valider un ou des blocs de compétences (cf. blocs de compétences)

Equivalences, passerelles : non
Suite de parcours : insertion dans la vie active
RNCP N° [31947](#)
Code CPF : 306690
Organisme certificateur : Fédération Compagnonnie
Pour plus d'informations, nous contacter.

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :

AGEN

Tél : 05 53 66 66 34
Email : agen@compagnonsdutourdefrance.org
6, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 - AGEN

BORDEAUX

Tél : 05 57 54 23 80
Email : bordeaux@compagnonsdutourdefrance.org
6, avenue Jean Alfonséa BP 90
33271 - FLOIRAC CEDEX